

www.saintsenoux.fr

11 rue des Trois Huchet - 35580 Saint-Senoux Tél. 02 99 57 86 20 - Fax : 02 99 57 81 31 contact.mairie@saintsenoux.fr

La feuille est consultable sur le site Internet une semaine avant sa distribution par la Poste

# Agenda Prochaine parution: 3 juillet Date dépôt des articles le 12 juin



9 juin	. Collecte de sang	Guichen (espace Galatée)
11 & 18 juin (8h à 18h)	Élections législatives	Pôle enfance
17 juin	Recyclage papier APEL	Atelier communal
17 et 18 juin	Guernette - spectacle atelier théâtre	Salle Glenmor
27 juin	PLU révision : commerçants, artisans	Mairie
26 juin	Conseil Municipal	Mairie
1er juillet	Classes 7	Salle Glenmor

Les Assois'Fées : programme sur le site http://lesassoisfees.com (et le site de la mairie)

### Révision du P.L.U

# IMPORTANT, de nouvelles règles de constructibilité s'appliqueront suite à la révision en cours

La Commune, par délibération **en date du 27 septembre 2016**, a lancé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme, avec un objectif d'approbation par le conseil municipal fin 2018 - début 2019.

Les nouvelles réglementations qui vont s'imposer à nous pour le nouveau PLU, en cours d'élaboration, vont nous conduire à revoir le zonage du droit du sol, sur l'ensemble de la commune, avec un objectif de concentration et densification urbaine, ce qui peut avoir pour effet de déclasser des terrains aujourd'hui constructibles.

Dans le respect de l'intérêt général, je souhaite vous rappeler cette éventualité afin que vous puissiez engager très rapidement, les réflexions et les démarches concernant le devenir de votre bien.

Le Maire - Jean-Pierre CORMIER

### Commerçants, Artisans installés sur notre commune

Dans le cadre de votre activité, vous possédez ou utilisez des locaux professionnels implantés en dehors du bourg ? À l'occasion de la révision de notre PLU, nous allons être amenés à définir le droit du sol.

Pour nous aider dans cette démarche, nous vous convions à une réunion qui aura lieu **le 27 juin 2017 à 19h00** à la mairie.

### Dénominations des lieux publics

Dans le cadre de la poursuite de l'aménagement du bourg, nous invitons les habitants à nous envoyer des idées pour les noms des salles et lieux publics en cohérence avec l'existant.

Dans cet esprit, nous vous proposons de retenir pour les places et parkings, des noms de métier en lien avec l'histoire de la commune (comme par exemple la place des lavandières) et plutôt des noms de personnes en lien avec la Bretagne (légende, artiste...) pour les salles (comme par exemple la salle Glenmor).

Lieu	Proposition
Espace Glenmor : salle 1 (réfectoire)	
Espace Glenmor : salle 2 (scène)	
Parking Aire de jeux près de l'étang	
Parking près des Assois Fées	
Parking du bas de la Chesnaie	
Ancienne mairie (face église)	
Parking face au bâtiment pierre Korrigans	
Salle de motricité au Pôle enfance	
Futur restaurant scolaire	
Parking faisant partie des Korrigans	
Parking au-dessus des Korrigans (container smictom)	

Vous pouvez nous transmettre vos propositions **pour le vendredi 23 juin** par mail à l'adresse suivante : communication@saintsenoux.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

### Délibérations du Conseil Municipal Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 24 avril 2017

Les délibérations sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune.

Principaux points abordés :

- Restaurant scolaire : autorisation signature prêts (à taux fixe et à court terme) et souscription d'une assurance dommage ouvrage
- Associations: subventions 2017
- Service technique : achat d'une tondeuse autoportée
- Rythmes scolaires : présentation du préprojet éducatif territorial (PEDT)
- Chemins ruraux : enquête publique

### Маігіе

## Permanence adjoints

de 9h30 à 12h les jours suivants : 17 juin : Jean CAPITAINE 1er juillet : Nadia ZAID ou sur rendez-vous

## Élections législatives

Les élections législatives auront lieu **les dimanches 11 et 18 juin 2017**, les Bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pour voter, vous devez présenter impérativement une pièce d'identité.

# Autorisation de sortie du territoire pour un mineur

Un mineur circulant seul à l'étranger sans être accompagné par un titulaire de l'autorité parentale devra être en possession d'une autorisation de sortie du territoire signée par l'un de ses parents (l'imprimé cerfa N° 15646\*01 est disponible sur le site www.service-public.fr), de sa carte d'identité ou passeport en cours de validité et d'une photocopie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire.

### Publicité bulletin

Le prochain bulletin municipal va paraître en juillet. Si vous souhaitez insérer une publication, ci-dessous le tarif en vigueur selon l'extrait du registre du Conseil municipal de St-Senoux du 28 novembre 2016 (la première annonce est gratuite : 1/2 page maximum) :

Espace	Tarif
1 page	75€
1/2 page	55€

Espace	Tarif
1/4 page	45€
1/8 page	25€

Le bon de commande est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

### Appartement à louer

Appartement T1 Bis situé au 21 rue des Bateliers (Néotoa). Contacter la Mairie.

### Horaires

### Mairie

Lundi: 14h à 17h - Mardi: 9h30 à 12h Mercredi: 9h30 à 12h - Jeudi: 9h30 à 12h Vendredi: 9h30 à 12h - 1er et 3e samedis: 9h30 à 12h Fermée les Samedis en juillet et août sauf le 1er juillet

### Bibliothèque

Mardi: 16h30 à 17h30 (hors vacances scolaires) Mercredi: 10h30 à 12h et 15h à 18h Jeudi: 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)

Samedi : 10h30 à 12h

### Déchetterie

Lundi et mercredi : 14h-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

Sur rdv (02 99 57 00 09) tous les jours sauf le lundi après-midi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. RESO, 26 r. du Commandant Charcot à Guichen

36 r. de la Gare - Bourg des Comptes. Tél. 02 99 52 19 31

Avec ou sans RDV: tél: 02 99 57 00 09 Point Accueil Emploi - Le Réso 26 r. du Commandant Charcot - Guichen isabelle.lebourdais@vallonsdehautebretagne.fr

Loic Boisroux, conciliateur de justice bénévole

1er samedi du mois en mairie (10h30 à 12h):

catherine.poussanoff@vallonsdehautebretagne.fr

Mairie de Guichen, sur RDV les 2e et 4e jeudis du mois, de 8h30 à 12h.

Mme Michèle MOTEL : Guichen M. Roger MORAZIN: La Chapelle Bouexic

## **Inscriptions** École Notre Dame

### Rentrée septembre 2017

Les parents qui souhaiteraient inscrire leur enfant à la rentrée de septembre 2017, sont invités à prendre contact avec la Directrice de l'Ecole Notre Dame (Mme FADET Laetitia) dès maintenant.

L'école accueille les enfants à partir de 2 ans révolus à la date de leur entrée à l'école. Les enfants qui feront leur rentrée en septembre seront invités à une matinée d'intégration le vendredi 9 juin.

Merci de bien vouloir prendre rdv au 02 99 57 80 53 pour venir visiter l'école.

## Vallons de Haute Bretagne Communauté

### Animation jeunesse du 10 au 28 juillet

L'animation jeunesse communautaire s'adresse à tous les jeunes de Vallons de Haute Bretagne Communauté âgés de 12 à 17 ans : un accueil à la semaine, des séjours détente...

■ Contacts:

Organisation- administration - Clad-UFCV Mairie de Guichen - Place Georges Le Cornec 35580 Guichen - 02 99 57 06 43

■ Lieu d'accueil

Complexe sportif Henri Brouillard Pont-Réan - 35580 Guichen Tél. (en cas d'urgence) : 02 99 42 29 42

### Feux de forêt

### Appel à la vigilance

L'arrêté préfectoral permanent du 12 mai 2003 relatif à la protection des forêts et des landes contre l'incendie interdit à quiconque, pendant la période allant du 1er mars au 30 septembre, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des terrains boisés, plantations, reboisement et landes.

Pour les travaux agricoles, le travail du matin est à privilégier et les conducteurs d'engins devront être vigilants (les tracteurs doivent être équipés d'extincteurs).

RAPPEL: il est formellement interdit de brûler les déchets verts

## Sporting Club

Adultes 20 € - Enfants 10 €

M. RIALLAND - 02 99 52 13 26

La Guernette

Les représentations des jeunes artistes de l'atelier théâtre au-

courager et les applaudir.

thierrypilou@orange.fr

Classes 7

ront lieu le samedi 17 Juin 2017 à 20h30 et

le dimanche 18 juin 2017 à 15h, salle Glenmor.

Ils répètent assidûment depuis plusieurs

mois afin de ravir par leur talent et leur

bonne humeur le public qui viendra les en-

■ Renseignements et réservations : Isabelle

La traditionnelle fête des Classes 7 se déroule-

ra le 1er juillet. Programme de cette journée : 16h00 : Dépôt d'une gerbe au cimetière

17h: Photo souvenir - 17h30: Vin d'honneur

Salade de gésiers

Cochon grillé - Semoule ratatouille Salade - Fromage - Dessert

Une messe sera célébrée le dimanche 25

■ Contact:-Mme LODÉ Yvette - 02 99 57 85 58

19h00: Repas (Boissons comprises):

juin à 11h15 en l'église de St Senoux.

THIERRY: 02 99 57 89 84 - 06 74 62 54 08

Le SC Saint-Senoux a pour projet de créer une équipe de vété-

rans (35 ans et plus), plusieurs joueurs sont déjà volontaires pour jouer la saison rans (35 ans et plus), plusieurs prochaine. Si vous souhaitez entretenir votre corps d'athlète et prendre du plaisir sur le terrain, quelque soit votre niveau, dans une ambiance conviviale, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de Vincent PA-DEZ avant le 15 juin.

Les matchs se dérouleront le vendredi soir au sein d'un championnat local, avec la possibilité de s'entraîner avec les équipes seniors pour les plus courageux.

Les équipes seniors et jeunes sont aussi à la recherche de joueurs, c'est peut-être l'occasion pour vous de vous inscrire avec vos enfants, vos voisins, vos amis et d'entrer dans notre club!

■ Renseignements : Vincent Padez 06 24 59 07 23 - vincentpadez@yahoo.fr

## Mission enfance et jeunesse: Léo Lagrange Ouest

### Ouverture espace jeunes cet été

Du 17 juillet au 28 juillet et du 28 août au 31 août : l'espace ieunes sera ouvert de 14h à 18h, ponctuellement en soirée ou en journée en fonction de la programmation.

Au programme de cet été : animations, activités diverses, sorties et participation à divers événements... Le programme détaillé sera disponible début juin.

Un mini-camp au Cap Fréhel est proposé du 10 juillet à 8h au 13 juillet à 18h. Les jeunes de 9 à 17 ans peuvent s'y inscrire (inscription possible dès maintenant, places limitées).

■ Mail: saintsenoux.jeunesse@leolagrange.org Tél: 06.10.37.47.21

# Services de garde

### Médecin

En semaine le soir : tél au 15 qui indiquera le médecin de garde. Le week-end : avant 20h téléphoner à la maison médicale de Messac au 02.99.92.36.94; après 20h téléphoner au 15.

### **Pharmacies**

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : tél 3237

10 et 11 juin

Chauchet et Vaglio - Messac

17 et 18 juin

Ely-Lescop - Bain de Bretagne

24 et 25 juin

Gouinguenet-Guilbaud

Bourg des Comptes

1er et 2 juillet

Flori-Lefeuvre - Guignen

### Ajones d'Or **Planning** mercredi 14 Club à Saint Senoux lundi 19 Palets à Lassy mercredi 21 Buffet à Saint Senoux jeudi 22 Randonnée lundi 26 Palets à Goven mercredi 28 Club

## Bruit

### Quelques règles à retenir pour mieux vivre ensemble

L'arrêté municipal du 29 novembre 2004 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués :

- les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h, - les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h. Attention, une réglementation spécifique

peut être mentionnée dans le cahier des charges des lotissements.